

Conditions de recrutement

1. être belge lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail; d'un autre Etat faisant partie de l'Espace économique européen ou de la Confédération helvétique;
1. avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
1. jouir des droits civils et politiques;
2. être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
3. justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;
4. être âgé de 18 ans au moins ;
5. réussir un examen de recrutement

Le (la) candidat(e) doit également être titulaire du diplôme requis.

Profil/missions

Le coordinateur supracommunal accompagne les communes de l'Est du Brabant Wallon (Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies) sous sa coordination dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et le pilotage des différents projets de prévention liés aux inondations. Le Coordinateur a notamment pour missions :

- Etablir un inventaire des actions menées et des problématiques inondations sur les 7 communes.
- Assurer un lien et une mise à jour avec la plateforme provinciale des inondations du Brabant wallon.
- Veiller à une bonne utilisation des nouveaux référentiels en matière de construction en zone inondable par exemple en organisant des formations (architectes, services urbanismes...) ou des visites de chantiers exemplaires,
- Aider à l'exploitation des espaces publics pour la gestion durable de l'eau
- Analyse des besoins (matériel, organisation d'urgence) par des tables rondes avec les communes
- Etablir avec les différentes parties prenantes, un plan d'actions concrètes afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux problématiques et points noirs.

- En collaboration avec les communes et leurs services techniques et les chargés de mission du GAL Culturalité, mise en place d'actions concrètes telles que :
 - Accompagner et former la population dans la mise en place de petits aménagements pour réduire la vulnérabilité de leurs biens.
 - Favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de culture agricole, notamment en lien avec la nouvelle PAC (MAEC, éco-régimes et éco-conditionnalité) et planifier avec les agriculteurs une série d'actions pilotes.
 - Analyser le potentiel d'aménagements en agroforesterie et d'autres filières biomasse (bois-énergie en milieu agricole en circuit court).
 - Aider à la planification de projets de plus grande envergure et aide au montage de dossiers

Le coordinateur travaillera en connexion étroite avec de nombreux acteurs du territoire, provinciaux, régionaux : les communes, ses agents, le GAL, les agriculteurs et commissions agricoles, la plateforme provinciale des inondations, les contrats rivières, la cellule GISER...

Qualification recherchée

- Etre titulaire d'un **baccalauréat** ou d'un **master de 2^e cycle** ou d'un **grade académique équivalent** délivré par un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice. Toute discipline ou spécialisation OU une expérience au niveau des missions décrites ci-avant, principalement concernant la prévention des inondations constitue un atout.
- Disposer de compétences en communication, organisation, animation, conception, gestion et suivi de projets ;
- Une expérience dans une administration publique ou association parapublique locale est un atout ;
- Permis de conduire B et possession d'un véhicule.

Compétences :

Connaissances :

- Excellente maîtrise du langage écrit et oral
- Facilité rédactionnelle,
- Sens de la communication,
- Pratique quotidienne des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, ...),

Compétences comportementales :

- Être capable d'autonomie : pouvoir gérer plusieurs projets de front, tout en priorisant ce qui doit l'être sans que cela soit au détriment d'autres tâches ;
- Avoir un sens du partenariat et des capacités à mettre en réseau des parties prenantes d'horizon divers ;
- Avoir un sens des responsabilités et une conscience professionnelle élevés,
- Avoir un esprit de synthèse et de rigueur

- Avoir une bonne capacité d'organisation du travail,
- Faire preuve d'un esprit d'équipe, d'intégration et d'un sens prononcé de la communication,
- Avoir une bonne capacité d'apprentissage, être capable de s'adapter aux changements,
- Dynamisme, flexibilité, discrétion, civilité et déontologie, réactivité, bonne présentation, devoir de réserve,

Type de contrat, régime de travail et condition particulière

- Contrat à durée déterminée ;
- Temps plein (38 heures/semaine)
- Echelle barémique B1 ou A1 en fonction du grade académique.

Lieu de travail

Ville de Jodoigne – Château Pastur ; rue du Château 13 à 1370 Jodoigne

Les candidat(e)s intéressé(e)s transmettront leurs CV et lettre de motivation, accompagnés d'un certificat de bonne vie et mœurs daté de moins de 3 mois et d'une copie certifiée conforme du diplôme pour le 21 février 2023 au plus tard :

- Soit par courrier : à l'attention du Collège communal de la Ville de Jodoigne, Rue du Château 13 à 1370 Jodoigne
- Soit par mail à l'adresse de : jobs@jodoigne.be

Procédure

La procédure de recrutement s'articule sur deux phases :

Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins :

- Institutions belges : connaissance (Etats, Régions, Communautés, Provinces, Communes et CPAS) ainsi que les principaux organes de la commune et du CPAS avec leurs compétences.
- Connaissances relatives à la fonction.

Un entretien oral visant à apprécier la motivation, la maturité et la culture générale du candidat et à comparer son profil avec les exigences de la fonction. Cotation sur un total de 100 points.

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.